

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 19 (1939)
Heft: 6

Artikel: Villefranche-en-Beaujolais
Autor: Foulc, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888907>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS

Villefranche-en-Beaujolais a vu ses industries et son commerce se développer avec une logique constante en prenant presque toujours leur point de départ dans les produits primitifs du sol. Ainsi la vigne, sur les coteaux du Beaujolais, nous donne cet admirable vin aux noms prestigieux et aguicheurs de Fleurie, Morgon, Juliéas, Brouilly, Moulin-à-Vent et autres. Par cette vigne naît un très important commerce de vins qui rayonne dans tous les pays du monde où l'on recherche ces Watteau du vignoble et plus particulièrement la Suisse, pays de grands connaisseurs en vins. Pour la vigne s'est créée une très importante industrie de pulvérisateurs, d'appareils agricoles, de tonnellerie. Pour elle encore ont été édifiés la station viticole et pomologique et le Temple du Vin que nous devons à la générosité et à l'esprit de recherche du regretté Victor Vermorel.

Le textile tient cependant et de beaucoup la première place dans nos transactions avec nos usines de teinture et d'impression, nos fabriques de confection et nos maisons de négoce de tissus de coton qui ravitaillent la population ouvrière de la France entière et aussi de nombreux pays étrangers. Citerai-je encore nos filatures, nos industries de pansements, nos usines de matériel textile? Le chiffre d'affaires ainsi fait dépasse cinq cent millions et le personnel employé dans la branche textile atteint plus de trois mille ouvriers ou employés constituant une main-d'œuvre habile et fidèle.

A côté du vin et du textile se sont créées de nombreuses industries telles que moulins, confitureries, papeteries, fabriques de parquets, scieries, fabrication de matériel de chemins de fer et de remorques, compresseurs, pompes, etc... ajoutons encore la fabrication de certains produits alimentaires et pharmaceutiques dont le nom est répandu dans le monde entier.

Grâce à la prudence et à l'honnêteté ponctuelle de nos hommes d'affaires, les crises de 1920-1927-1930-1938 et celle d'aujourd'hui n'ont provoqué aucune défaillance regrettable.

Nos œuvres sociales indiquent notre souci de justice et avant que les allocations familiales ne devinssent obligatoires, nous distribuons, à Villefranche, près de 900.000 francs par an. Aujourd'hui cette somme est plus que doublée.

Un des éléments de la prospérité de notre pays beaujolais est sans contestation notre Port sur la Saône. Après de longues études et avec le concours de l'État, des départements du Rhône et de l'Ain et de la Municipalité de Villefranche, notre Compagnie a réalisé la première tranche d'un grand programme d'extension d'outillage dont le coût total dépassera six millions. Allongement des quais anciens, installation de quatre grues électriques et de trémies, aménagements de vastes terrains pour entrepôts permettant au charbon, aux sables et graviers, au coton brut ou en pièces d'être distribués ensuite soit par le train, soit par les camions, dans les régions de Tarare, du Beaujolais et dans le département de l'Ain. Grâce à ces travaux, le trafic du port, qui était de 17.000 tonnes en 1930, a atteint pour l'année 1934 86.000 tonnes, 124.000 tonnes en 1936, 107.075 tonnes en 1937 et 115.000 tonnes en 1938.

Toute la région du Beaujolais présente du point de vue touristique un intérêt considérable. De plus en plus nombreux sont les visiteurs de nos sites pittoresques des coteaux vignobles et des Monts du Beaujolais.

Quoique n'étant pas parmi les plus vastes centres industriels de notre pays, Villefranche et la région Beaujolaise sont un des éléments économiques les plus solides et les plus laborieux de notre chère France.

Georges FOULC,

Président de la Chambre de Commerce de Villefranche-en-Beaujolais.

M. Georges Mangin nous communique au sujet de Villefranche-en-Beaujolais, les renseignements complémentaires suivants :

La mercerie de coton est une industrie implantée à Villefranche depuis un siècle environ. On a d'abord

assemblé et mis en pelotes à la main des cotons à tricoter. La machine remplaça bientôt la main. Vers 1900, les maisons de la place fusionnèrent et s'adjoignirent la Filature des cotons teints en bourre nécessaires à leurs fabrications, mais la nouvelle maison déborda de ce cadre étroit et livra les retors industriels teints, les cotons à repriser et à coudre, qui sont devenus sa spécialité, en plus des cotons à tricoter dont les différents genres nouveaux se sont considérablement développés à côté des anciens.

Possédant sa propre teinturerie, l'industrie de Villefranche est à même de livrer tous les genres, y compris les fils imprimés.

Elle livre dans tout l'Empire français et est de même parvenue à implanter ses articles à New-York.

Elle a une clientèle suisse particulièrement fidèle et sa position géographique la met à même, mieux que quiconque, de desservir le pays voisin et ami.

L'AMÉNAGEMENT DE LA CHUTE DE GENISSIAT PAR LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

Parmi les nouvelles sources d'énergie hydro-électrique encore disponibles en France et qu'il est nécessaire d'aménager pour améliorer notre équipement et notre balance commerciale, les plus intéressantes sont évidemment celles qui représentent la plus grande capacité de production en kilowatts-heure pour le prix de revient le plus faible.

C'est à ce titre que l'aménagement de la chute de Génissiat apparaît comme un des plus urgents.

Et c'est peut-être aussi parce que le potentiel bénéficiaire de cette réalisation se trouvera réservé à la collectivité elle-même par l'intermédiaire de la Compagnie Nationale du Rhône.

Plan architectural du futur barrage et des futures usines de Génissiat. (On aperçoit à gauche le canal d'évacuation des crues, et au delà, le canal de navigation qui débouchera dans le barrage.)

